

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

3B ACTIVITÉS D'INSERTION PROFESSIONNELLE 3			
Ancien Code	TECO3B40CON	Caractère	Obligatoire
Nouveau Code	XICO3400		
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	14 C	Volume horaire	300 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Fabrice LAURENT (fabrice.laurent@helha.be)		
Coefficient de pondération	140		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage permet à l'étudiant d'appréhender les différentes facettes de son futur métier dans le cadre d'une insertion dans le monde du travail (stage en entreprise), pendant 14 semaines. Le plus souvent, le stagiaire aura un poste de (assistant-) conducteur de chantier ou de surveillant. Certains stagiaires effectuent parfois des stages en laboratoire ou bureau d'études.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer**

- 1.1 Choisir et utiliser les moyens d'informations et de communication adaptés
- 1.3 Assurer la diffusion vers les différents niveaux de la hiérarchie (interface)
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques**

- 2.2 Planifier des activités
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates
- 2.5 Proposer des solutions qui tiennent compte des contraintes

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel**

- 3.2 S'informer et s'inscrire dans une démarche de formation permanente
- 3.3 Développer une pensée critique
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations**

- 4.1 Respecter le code du bien-être au travail
- 4.3 Respecter les normes, les procédures et les codes de bonne pratique

Compétence 5 **Utiliser les notions techniques spécifiques à la construction et aux activités y afférentes**

- 5.1 Élaborer des croquis, des schémas, des plans, des prototypes ou données de fabrication à partir de concepts préliminaires, d'esquisses, de calculs d'ingénierie, de devis et autres données
- 5.2 Estimer les coûts nécessaires à la réalisation de projets sur base des plans, spécifications et offres
- 5.4 Évaluer les performances et la sécurité d'un ouvrage existant ou en construction.
- 5.5 Réaliser ou exploiter des travaux d'inspection et de mise à l'essai de matériaux de construction
- 5.6 Choisir les matériaux en fonction de leurs caractéristiques, des règles et techniques de mise en œuvre

Compétence 6 **Organiser le travail**

- 6.1 Planifier et organiser l'activité en veillant à respecter le budget
- 6.2 Respecter la réglementation inhérente au domaine de la construction, des marchés publics ou de l'immobilier
- 6.3 Coordonner et contrôler les activités des différents corps de métier et des sous-traitants

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de (d') :

- développer ses connaissances et ses capacités en participant aux diverses activités de l'entreprise et en mettant ainsi en application les acquis de la formation théorique et pratique reçus pendant ses études ; en découvrant et en s'adaptant aux techniques, aux méthodes nouvelles et au matériel de pointe ; en affirmant son orientation dans un créneau déterminé ;
- approcher les réalités et les exigences du monde professionnel en découvrant la vie de l'entreprise, ses structures et leurs influences dans les relations entre membres du personnel ; en découvrant et en s'adaptant aux situations, aux personnes ; en développant des qualités de relations humaines et de communication au sein de travail ; en s'adaptant aux horaires et en découvrant le rythme du travail propre au milieu professionnel ; en développant le sens des responsabilités et l'esprit d'initiative.
- atteindre des objectifs comportementaux importants, à savoir la discrétion, le sens de l'observation et des responsabilités, l'écoute, la disponibilité, l'esprit d'initiative et d'organisation, l'aptitude à la concentration, l'adaptation aux circonstances, le soin, la motivation et la confiance en soi, la politesse, la ponctualité, l'autonomie ;
- rédiger un porte-portfolio de stage qui est un document écrit relatant certains aspects techniques, administratifs et humains divers du chantier suivi pendant le stage.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : TECO2B30CON, TECO2B31CON, TECO2B32CON, TECO2B37CON

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TECO3B40CONA Stage

300 h / 14 C

Contenu

Démarches d'apprentissage

Mise en pratique en conditions réelles dans la vie de l'entreprise.

Porte-portfolio à réaliser relatant l'expérience acquise en stage et durant l'année.

Formation communication.

Organisation d'un Jobday en vue de mettre en contact les étudiants avec de futurs employeurs.

Visites de chantiers.

Conférences.

Dispositifs d'aide à la réussite

Des séances d'information ont lieu avant le stage (recherche de stage, activités pendant le stage, assurances,...).

Un professeur-conseil est attribué à chaque stagiaire afin de le suivre et l'aiguiller pendant la durée de son stage, et d'être un intermédiaire entre le stagiaire et l'entreprise.

Sources et références

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

nombreuses informations complémentaires dans le dossier de stage-TFE et sur la plateforme en ligne.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Evaluation continue sur base de la participation et de l'implication de l'étudiant à des activités en lien avec la formation, de la remise des documents administratifs, des synthèses hebdomadaires, du porte-folio de stage, de l'évaluation du stagiaire par l'entreprise et par le professeur-conseil. Le détail de cette évaluation se trouve dans le dossier de stage et TFE.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Rap + Stg	100			Rap + Stg	100
Période d'évaluation						

Rap = Rapport(s), Stg = Stages

Dispositions complémentaires

La partie stage n'est pas récupérable en seconde session. Seul le porte-folio de stage peut être réévalué en deuxième session uniquement par le professeur-conseil.

En fonction du contexte, les conditions sanitaires spécifiques à l'entreprise sont d'application.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2024-2025).